

# COMMUNIQUÉ

*de presse*



## Coup d'État social à la RATP !

S'est tenu ce jour la mise en place du Comité Économique et Social Central (CSEC) à la RATP. **Alors que la CGT est 1<sup>ère</sup> organisation syndicale représentative dans l'entreprise (plus de 1 000 voix devant la seconde), FO, UNSA et CFE-CGC ont écarté la CGT de toutes responsabilités au sein de la gestion du CE.**

**A cette coalition, s'ajoute la complicité de la Direction de l'entreprise.**

Cette dernière, sans en avoir la compétence, a procédé à la destitution d'un élu CGT au CSEC. Elle a purement et simplement annulé l'élection pour en provoquer une nouvelle. Sans surprise, en modifiant le mode de scrutin, l'avantage a été donné à la coalition « anti-CGT ». Belle leçon de démocratie !

Ajoutons, que **la Direction n'a pas respecté la législation en vigueur** qui prévoit un délai de 8 jours, celle-ci a convoqué cette séance de mise en place avec un délai de seulement 5 jours, prétextant la situation sanitaire ainsi que des « circonstances exceptionnelles » mais sans les expliciter. Suite à notre interpellation, la Direction et les autres représentants syndicaux, n'ont pas répondu favorablement à notre demande de report de cette séance.

**Déjà condamnée par la CNIL à une amende de 400 000 €** pour non-respect de la loi contre le fichage de salariés, **la Direction continue de s'affranchir des lois.** Parmi nos recours, nous saisissons les tutelles de l'État, propriétaire de la RATP.

Dans le même temps, **un litige juridique nous oppose à la Direction sur la diminution de moyens pour des représentants du personnel. L'une de ces 3 organisations a déjà signé un accord en ce sens.** En jouant contre son camp, cette organisation syndicale qui n'est pas digne de la confiance des travailleurs, confirme en réalité une coalition à 4.

Dans ce contexte de démantèlement de l'entreprise, la CGT-RATP reste mobilisée pour agir avec les salarié-es.

**Nous serons très vigilants face à l'attitude des organisations syndicales qui feront le choix d'accompagner les politiques de régression sociale sous prétexte d'ouverture à la concurrence !**

Paris, le 19 janvier 2022

Contact presse : [communication@cgt-ratp.fr](mailto:communication@cgt-ratp.fr)



[communication@cgt-ratp.fr](mailto:communication@cgt-ratp.fr)



01 44 78 53 61



[www.cgt-ratp.fr](http://www.cgt-ratp.fr)



85 rue charlot  
75003 Paris